

## Point 12 de l'Ordre du Jour

### DEMANDE de MODIFICATION du DU (Diplôme d'Université) *Pleine Conscience*

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 9

La modification de l'intitulé d'un diplôme propre à l'établissement créé le 13 mai 2018 vise à prendre en compte de nouvelles exigences scientifiques :

#### Changement d'intitulé du diplôme :

Le diplôme prend le nom DU « Approches de la Pleine Conscience et introduction à la "Mindfulness Based Stress Reduction" (MBSR) : *Comprendre par l'expérience, appliquer et contextualiser dans le champ de la santé et du travail* ».

*Les caractéristiques du diplôme restent inchangées.*

### **Délibération CA 2020 / 06 / 02 – 9**

#### **Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la demande de modification du Diplôme d'Université *Pleine Conscience* en « *Approches de la Pleine Conscience et introduction à la "Mindfulness Based Stress Reduction" (MBSR) : Comprendre par l'expérience, appliquer et contextualiser dans le champ de la santé et du travail* ».

#### **Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	14
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>14</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 3 juin 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 5 JUIN 2020**

Point 13 de l'Ordre du Jour

**DEMANDE d'OUVERTURE en ALTERNANCE du MASTER 2 *Ingénierie de la Santé* – PARCOURS Ingénierie Médicale**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 10

**Délibération CA 2020 / 06 / 02 – 10**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la demande d'ouverture en alternance du Master 2 *Ingénierie de la Santé* – Parcours *Ingénierie Médicale*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	14
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	14
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 3 juin 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 5 JUIN 2020**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **2 JUIN 2020**  
en conférence audiovisuelle

Délibération CA 2020 / 06 / 02 – 11

Point 14 de l'Ordre du Jour

DEMANDE d'ACCREDITATION à DELIVRER la MENTION *Psychiatrie et Santé Mentale* du DIPLOME d'ETAT  
« *Infirmier en Pratiques Avancées* »

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 11

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la demande d'accréditation à délivrer la mention *Psychiatrie et Santé Mentale* du Diplôme d'État *Infirmier en Pratiques Avancées*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	14
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>13</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

Fait le 3 juin 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 5 JUIN 2020

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **2 JUIN 2020**  
en conférence audiovisuelle

**Délibération CA 2020 / 06 / 02 – 12**

Point 15 de l'Ordre du Jour

### VALORISATION du PARCOURS PROFESSIONNEL des PERSONNELS CONTRACTUELS BIATSS : REMUNERATION

*Documents transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXES 12 à 16

**Annexe 12** : NOTE sur la VALORISATION Parcours professionnels contractuels BIATSS - Rémunération

**Annexe 13** : Grilles de rémunération et d'avancement des personnels contractuels ITRF, de bibliothèque et infirmiers

**Annexe 14** : Grilles de rémunération et d'avancement des personnels contractuels diététiciens

**Annexe 15** : Grilles de rémunération et d'avancement des personnels contractuels psychologues

**Annexe 16** : Grilles de rémunération et d'avancement des personnels contractuels sages-femmes

Dans le prolongement des délibérations précédentes, il s'agit d'aménager la teneur des grilles de rémunération afin de tenir compte du métier exercé (grilles dites métier) et des effets annuels du protocole « *Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations* » (PPCR) applicable aux fonctionnaires. Par suite, le Conseil détermine les conditions de rémunération des personnels contractuels selon les grilles modifiées jointes :

- grilles de recrutements d'agents sur des postes et fonctions de personnels ITRF,
- grilles de recrutements d'agents sur des postes et fonctions de personnels des bibliothèques,
- grilles des personnels contractuels exerçant certaines fonctions de santé.

Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2020.

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les grilles revalorisées des rémunérations des personnels contractuels BIATSS.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	16
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>15</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

Fait le 3 juin 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 5 juin 2020**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 5 juin 2020**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 5 juin 2020**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **2 JUIN 2020**  
en conférence audiovisuelle

Délibération CA 2020 / 06 / 02 – 13

Point 16 de l'Ordre du Jour

DATES de FERMETURE de l'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 17

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les dates de fermeture de l'Établissement pour l'année universitaire 2020-2021.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	16
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	15
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Fait le 3 juin 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 5 JUIN 2020

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **2 JUIN 2020**  
en conférence audiovisuelle

### Délibération CA 2020 / 06 / 02 – 14

#### Point 18 de l'Ordre du Jour

#### REMISE GRACIEUSE d'une CRÉANCE : RÉEXAMEN

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 18

La dette concerne l'absence de service fait constatée entre 2017 et 2018 avec demande de remboursement des sommes perçues à tort.

Des mesures d'accompagnement ont été mises en place afin de favoriser le retour à l'emploi de l'agent et notamment l'examen de sa situation financière par :

- L'examen de sa demande de remise gracieuse, avec saisine des assistantes sociales pour établir une évaluation sociale de sa situation, et en parallèle, la mise en place d'un échéancier :

Cet échéancier a été mis en place dès la paie de février 2020, sur demande du Président de l'Université et en accord avec l'agent comptable. Le montant retenu est de 500 € par mois, jusqu'en décembre 2022, le dernier montant prélevé sera de 181,61 euros. Le demandeur a accepté cet échéancier (avec des observations écrites par l'agent sur le document). Il s'agit d'une mesure exceptionnelle pour échelonner le remboursement de la dette, évitant des montants trop élevés. Aussi, l'Université a fait stopper la quotité saisissable auprès de la direction départementale des finances publiques pour mise en place de cet échéancier.

Toutes les absences pour fait de grève pour décembre 2019, janvier et février 2020 sont régularisées sur plusieurs mensualités afin d'étaler les sommes perçues à tort. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle et dérogatoire puisque les retenues pour fait de grève doivent être opérées sans attendre.

Concernant la remise gracieuse sollicitée, l'assistante sociale a transmis une évaluation sociale indiquant les ressources et les charges de l'agent. Au vu de cette évaluation des ressources de l'agent qui perçoit à nouveau son salaire, de l'échéancier mensuel mis en place, il est proposé au conseil de refuser de proposer au président de l'Université l'octroi de la remise gracieuse en cause.

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration proposent de ne pas accorder la remise gracieuse de la créance ayant reçu un avis défavorable de l'Agent Comptable.

(la créance de 18 104,61 € n'est dès lors pas proposée en remise gracieuse).

**Cette délibération ANNULE et REMPLACE la délibération CA 2020 - 05 - 05 – 11**

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	16
Nombre de REFUS de VOTE	2
Nombre de voix POUR	11
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	3

Fait le 3 juin 2020

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 5 JUIN 2020**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **2 JUIN 2020**  
en conférence audiovisuelle

Délibération CA 2020 / 06 / 02 – 15

Point 19 de l'Ordre du Jour

### CONTROLE INTERNE : BILAN 2019, PLAN D'ACTION 2020

*Documents transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXES 19 à 20

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le bilan 2019 et le plan d'action 2020 du Contrôle Interne.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	16
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>16</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 3 juin 2020



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 5 JUIN 2020